

LA JUSTICE DES ANNÉES SOMBRES

JACQUES-CARTIER 1940-1947

CHEMINEMENT DE L'EXPOSITION ET RECUEIL DE TÉMOIGNAGES



EXPOSITION RÉALISÉE PAR LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION CHAMPS DE JUSTICE, AIDÉS DE FABIEN LOSTEC UNIVERSITAIRE HISTORIEN ET DE PATRICK BOQUET DU BARREAU DE RENNES, AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ONACVG (OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE) ET DE LA VILLE DE RENNES.

GENÈSE DU PROJET

CETTE EXPOSITION EST LE PROLONGEMENT D'UN LIVRET RÉALISÉ PAR CHAMPS DE JUSTICE À L'OCCASION DES COMMÉMORATIONS DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE DE RENNES LE 4 AOÛT 1944. CES INITIATIVES ONT PU ÊTRE CONCRÉTISÉES GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE LA VILLE DE RENNES ET DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG).

LES 18 PANNEAUX SERONT EXPOSÉS DANS LA SALLE DES PAS PERDUS DU PARLEMENT DE BRETAGNE DU 5 AU 27 MAI 2025 ET DANS LE HALL DE RENNES MÉTROPOLE DU 30 AU 11 JUIN 2025. ILS RACONTENT DES HISTOIRES INDIVIDUELLES DE DÉTENU(E)S PASSÉ(E)S PAR LA PRISON JACQUES-CARTIER ENTRE 1940 ET 1947, PÉRIODE MARQUÉE PAR UNE JUSTICE PERVERTIE, IGNORÉE OU EN QUÊTE DE RÉPARATION. «CET ÉVÈNEMENT NOUS SEMBLAIT IMPORTANT SURTOUT À L'AUNE DE L'ACTUALITÉ ET DES GUERRES EN EUROPE», CONFIE CHRISTIAN GENTILLEAU, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION.

ELLE A ÉTÉ PERMISE GRÂCE À UN TRAVAIL DE MÉMOIRE BASÉ SUR DE NOMBREUSES RECHERCHES DANS LES ARCHIVES MUNICIPALES ET AUSSI DES COLLECTES DE TÉMOIGNAGES. CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ ESSENTIELLEMENT PAR LES ADHÉRENTS DE CHAMPS DE JUSTICE, NOTAMMENT AVEC LA CONTRIBUTION DE VÉRONIQUE PELICHET, REPRÉSENTANTE D'UNE FAMILLE DE RÉSISTANTS, ADHÉRENTE DE CHAMPS DE JUSTICE ET AUSSI PRÉSIDENTE DE L'«AFFCDIF» (ASSOCIATION DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES ET DES DÉPORTÉS, INTERNÉS ET FAMILLES EN ILLE ET VILAINE). EN EFFET, PLUSIEURS MEMBRES DE SA FAMILLE (LA FAMILLE NOBILET), APPARTENANT AU RÉSEAU DE RÉSISTANTS OSCAR-PARSON BUCKMASTER, FURENT DÉNONCÉS APRÈS UN PARACHUTAGE D'ARMES À SAINT-BRIEUC-DES-IFFS. ARRÊTÉS LE 28 NOVEMBRE 1943 ET EMPRISONNÉS À JACQUES-CARTIER, ILS FURENT DÉPORTÉS VERS LE CAMP DE MAUTHAUSEN EN 1944. SEUL LE PLUS JEUNE DES FILS NOBILET, ALORS ÂGÉ DE 17 ANS, REVIENT. LE SOUHAI LE PLUS SOUVENT EXPRIMÉ PAR TOUTES LES FAMILLES DE RÉSISTANTS EST QUE LA MÉMOIRE DE CES RÉSISTANTS SOIT CONSERVÉE DANS LES MURS DE LA PRISON JACQUES CARTIER RÉNOVÉE ET TRANSMISE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.

L'ASSOCIATION SE LANCE LE DÉFI D'ATTEINDRE ET DE SENSIBILISER LE PLUS DE GRAND NOMBRE DE VISITEURS POSSIBLE AVEC CETTE EXPOSITION. POUR RAPPEL, L'ASSOCIATION ATTEND LA RESTAURATION ARCHITECTURALE DE L'ANCIENNE PRISON JACQUES-CARTIER POUR Y CRÉER «UN LIEU VIVANT ET INTERACTIF» ET PERMETTRE DES ACTIONS CITOYENNES ET CULTURELLES EN RELATION AVEC LA JUSTICE.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION AU PARLEMENT DE BRETAGNE A RENNES DU 5 AU 27 MAI 2025

MERCREDI 14 MAI, ÉLUS ET ACTEUR(RICE)S DU MONDE JUDICIAIRE ET DE LA MÉMOIRE ÉTAIENT INVITÉ(E)S À INAUGURER LA NOUVELLE EXPOSITION DE L'ASSOCIATION CHAMPS DE JUSTICE « *JACQUES-CARTIER 1940-1947 – JUSTICE DES ANNÉES SOMBRES* ».



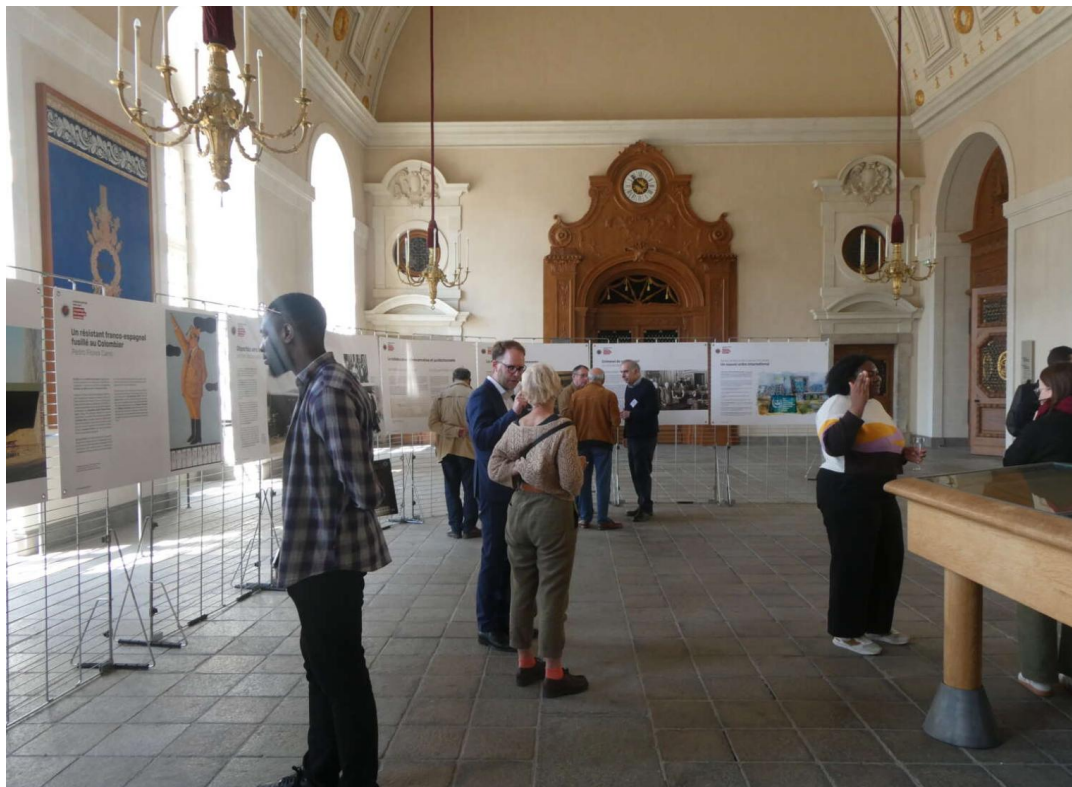
C'EST DANS LA SALLE DES PAS PERDUS DU PARLEMENT QUE LES PARTENAIRES DE CHAMPS DE JUSTICE ONT PU DÉCOUVRIR LES 18 PANNEAUX DE L'EXPOSITION, TÉMOIGNAGES DE CE QUE FUT LA JUSTICE, DU RÉGIME VICHYSTE JUSQU'AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE.

DANS SON DISCOURS D'ACCUEIL, M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, PROCUREUR GÉNÉRAL AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL DE RENNES, RAPPELLE : « AU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION, CETTE EXPOSITION RÉSONNE COMME UN *MESSAGE QUI NOUS EST ADRESSÉ À TRAVERS LE TEMPS* IL EST PARTICULIÈREMENT IMPORTANT AUJOURD'HUI AU MOMENT OÙ LES TÉMOINS DISPARAISSENT PETIT À PETIT DE DOCUMENTER CETTE MÉMOIRE ET CES ÉVÈNEMENTS QUI ONT LAISSÉ UNE TRACE PROFONDE SUR LAQUELLE SONT FONDÉS LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VIVONS, SUR LAQUELLE L'ÉTAT DE DROIT ET LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE, LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES , SE SONT ENRACINÉS, CONNAISSANT JUSTEMENT LA RÉALITÉ DE CE QUI S'EST PASSÉ LORSQU'ILS NE L'AVAIENT PAS ÉTÉ »

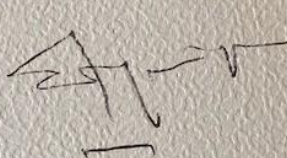
La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

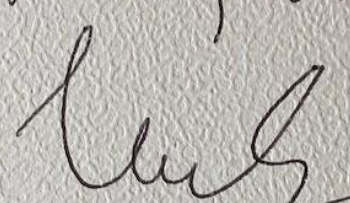


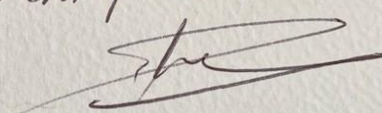
« L'IMPORTANCE DE CE TRAVAIL DE MÉMOIRE ET D'HISTOIRE » A ÉGALEMENT ÉTÉ SOULIGNÉ PAR M. MARC HERVÉ, 1^{ER} ADJOINT DE LA VILLE DE RENNES, EN RAPPELANT AVEC GRAVITÉ LA RÉSONANCE DE SES ANNÉES NOIRES « *DANS DES TEMPS OÙ LA GUERRE REVIENT AUX PORTES DE L'EUROPE* ». IL RAPPELLE AUSSI LA COHÉRENCE DE CETTE EXPOSITION, DANS SES DIMENSIONS CITOYENNES ET CULTURELLES, AVEC LE PROJET DE RENNES MÉTROPOLE DE DONNER UN SENS ET UNE ATTRACTIVITÉ AU PROJET DE RÉHABILITATION DE LA PRISON JACQUES CARTIER.

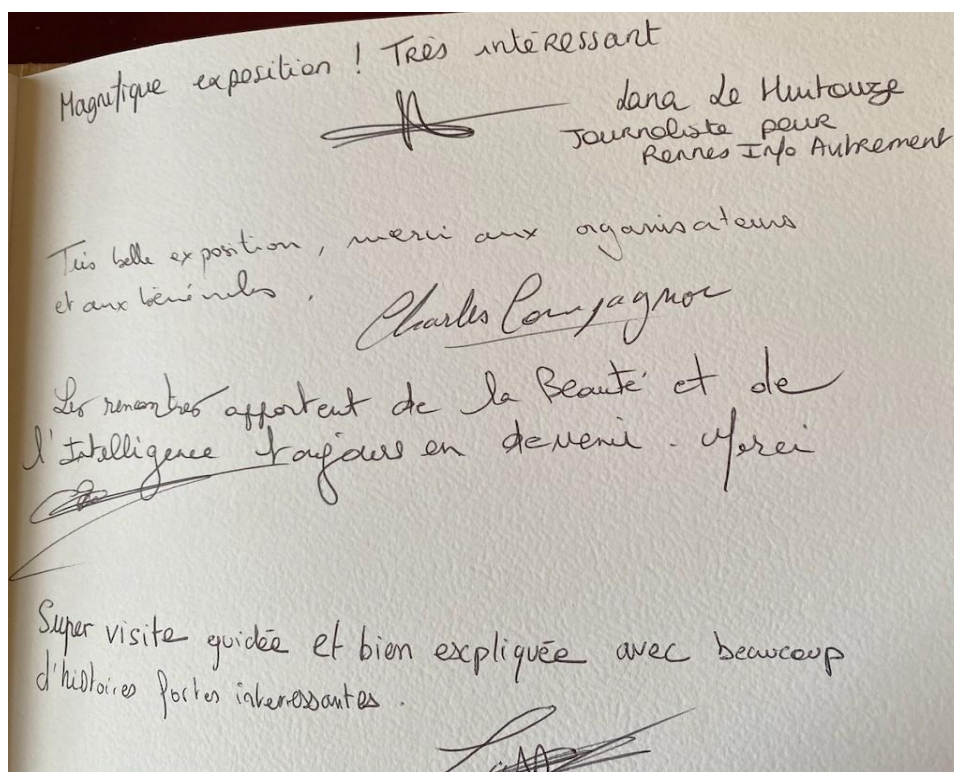


EXTRAITS DU LIVRE D'OR

Auteur de "Brennes pendant la guerre 1939-1945"
et de "L'étrange libération de Brennes"
J'ai bien apprécié cette exposition dont
les panneaux sont clairs et judicieux
imaginés.
Félicitations à l'Association champs de Justice
E. Maiguen  16-05-2025

Intéressante histoire de la Bretagne
vis à vis du pouvoir central
 18/05/25

Un grupo de Valencianos admirando esta exposicion
que nos ha dado una vision del pasado DIEGO.
19-05-25 



Repéré pour vous

La face sombre de la justice s'expose à la Métropole



PHOTO : OUEST-FRANCE

Des histoires individuelles illustrent *La justice des années sombres*, entre 1940 et 1970. Celle d'Yvonne G., agricultrice dans le Léon (Finistère), qui purge sa peine à la prison Jacques-Cartier, entre janvier et mars 1942. Celle de Marcel Helleu, arrêté le 16 août 1941 en possession de tracts anti-allemands. Ou encore celle de Lucie Sée, juive arrêtée par les Allemands et envoyée de la prison Jacques-Cartier vers Drancy. Puis déportée au camp de Birkenau, près d'Auschwitz, dans la Pologne occupée par l'Allemagne.

Elle est le prolongement d'un livret

édité sur le sujet. Le travail de Champs de Justice, soutenu par la ville de Rennes et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, est labellisé dans le cadre des manifestations du 80^e anniversaire de la Libération.

L'exposition, proposée par l'association rennaise Champs de Justice, vient de quitter la salle des pas perdus du Parlement de Bretagne, pour rejoindre le hall de l'hôtel de Rennes métropole, avenue Henri-Fréville, métro Clemenceau ligne A, jusqu'à mercredi.

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

L'EXPOSITION A QUITTE LA SALLE DES PAS PERDUS DU PARLEMENT DE BRETAGNE, POUR REJOINDRE LE HALL DE L'HÔTEL DE RENNES MÉTROPOLE, AVENUE HENRI-FRÉVILLE, DU 30 MAI AU 11 JUIN 2025



que d'évolutions entre 1 monde en guerre et 1 monde en Paix.
Paix, vraiment? Et si la géopolitique influe sur nos
idéologies... souhaitons et croyons que la justice continue
à faire œuvre dans un ordre international rétabli.
F.C. Ayuzenlen.

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS (MDA)

ACTUELLEMENT DENOMMÉE « 360 »

DU 8 AU 18 SEPTEMBRE 2025

DESTINÉE AUX VISITEURS DE LA MDA



RECUEIL DES TÉMOIGNAGES DES VISITEURS

Merci pour cette exposition !

Souvenons nous de ceux qui
se sont sacrifiés pour notre
liberté -

Prévenons-nous de l'histoire qui se
répète et des idéologies fascistes qui
ressurgissent -

Garnich SURGET
neveu de ALBERT GERARD

Exposition d'utilité publique,
je souhaite que tous les jeunes,
jeunes et moins jeunes, découvrent
cette exposition. En ces temps troubles
et troublés elle démontre, preuves à
l'appui, comment la "bête immonde"
a anéanti la liberté de vivre dans
un pays "Libre". Cette "bête immonde"
est toujours tapie dans l'ombre, prêt
à surgir. Vigilance !!!
D. Allard

Exposition précieuse. La liberté n'est pas
acquise.

À mon grand père, incarcéré à la prison et résistant.
Il a su la défendre.

Durant ces années sombres, un Noël, les
prisonniers ont entamé des chants de différents
pays dans différents langues, causant un vrai
capharnaüm dans la prison et une joie immense
dans ce moment particulier. Espoir et rébellion,
moment de bonheur éphémère dans ces tristes murs.
À lui, à eux.

Noëlle Le Corre

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

LORS DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU MATRIMOINE ET DU
PATRIMOINE (JEMP) DANS L'ENCEINTE DE LA PRISON JACQUES-
CARTIER LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2025



La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

**EXPOSITION A L'OCCASION DU CONGRÈS NATIONAL
DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
DU 23 AU 25 MAI 2026
DANS LA SALLE DU TRIANGLE DE RENNES**



Grand merci d'avoir
enrichi savoir et réflexion
des ligueurs et ligueuses
présents à Rennes dans ce
quartier si riche de sa
diversité.

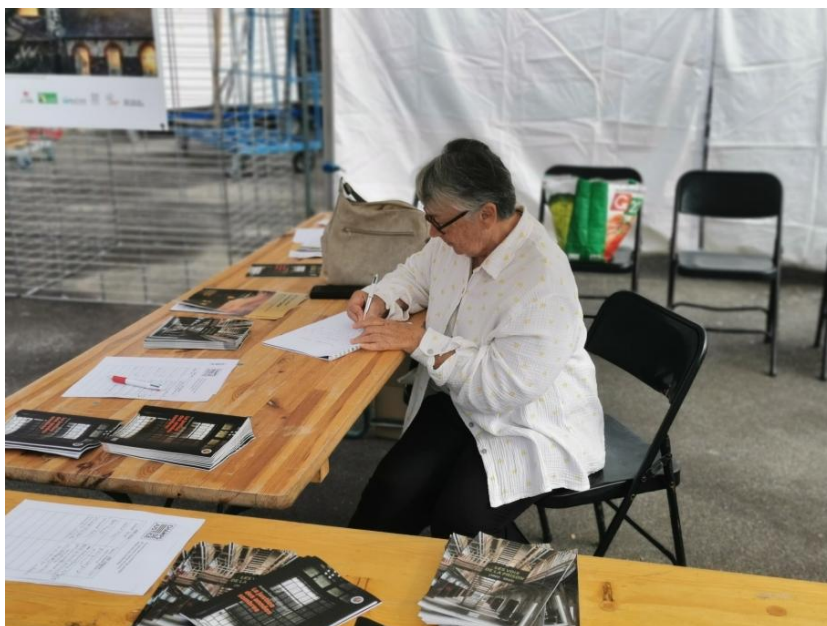
Que cette histoire sombre dont
la fusée Jacques Cartier est
grâce à votre association le témoin,
vous aide et enrichisse dans
la lutte pour le respect de
l'Humanité de tous et tous

Elancière
le 25/05/26.

Merci pour cette exposition extrêmement précieuse pour le devoir de mémoire. J'ai particulièrement apprécié les mentions d'actes de résistance (la diversité de formes que cela prend) et d'actes de collaboration : comme il n'y a pas de petite résistance, il n'y a pas de petite collaboration. C'est une leçon qui me paraît plus que jamais revenue à l'actualité. J'apprécie aussi le panneau sur les prisonniers sous des colonies ; tant que l'on continuait à les passer sous silence, on passait à côté de notre histoire et de nos responsabilités - et de leurs destins et faits d'armes. Cela fut pourtant quelques décennies que je suis informée de la 2^{de} guerre mondiale, mais le devoir de mémoire est comme notre société : toujours mouvant, nuancé, complexe, à actualiser. Merci encore.

Christine FRAYSINET.

**LORS DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU MATRIMOINE ET DU
PATRIMOINE (JEMP) DANS L'ENCEINTE DE LA PRISON JACQUES-
CARTIER LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026**



Elisabeth BLANCHET (extrait du document « Des résistants du réseau OSCAR BUCKMASTER ») :

Le 29 novembre 1943 au matin, la police allemande arrête brutalement Alexandre VEILLARD père, son épouse Adèle et leur fils Alexandre et pillent leur habitation. Au cours de l'après-midi, la Gestapo se déplace à Saint-Jean-sur-Couesnon et appréhende Louis BLANCHET père, ses deux fils, Louis et Jean, 16 ans, ainsi que son neveu Pierre sous les yeux de ma mère Élisabeth, 15 ans.... Dans la soirée, tous ont été internés **à la prison Jacques-Cartier de Rennes** à cause de leurs activités de Résistance. À son retour de l'école, le petit frère Roger BLANCHET, 11 ans, a été protégé par des voisins.

Après les arrestations, il ne restait plus que des enfants mineurs qui devaient assurer le travail quotidien des fermes. À l'époque, aucune mécanisation, tout le travail se faisait à la main. Mais l'espoir était là, nos prisonniers n'étaient qu'à Rennes. Les familles ont redoublé d'efforts pour les soutenir. La Libération approchait, cela se savait par la radio et s'entendait par les activités aériennes de plus en plus intenses. Les BLANCHET, Louis père, ses fils Louis et Jean ainsi que Pierre, étaient dispersés dans 4 cellules différentes avec d'autres résistants, des militaires, des aviateurs alliés ou des agents anglais parachutés.

Chaque semaine, ma mère Élisabeth et son oncle Pierre ont porté de la nourriture et des vêtements à la prison de Rennes pendant 7 mois. Ils quittaient la ferme à vélo, prenaient le train, déposaient les victuailles et reprenaient les vêtements à laver. Ils trouvaient dans les chaussettes ou aux revers des manches des petits papiers à cigarette où il était écrit : « Apportez plus, on crève de faim ». Nous avions cru pendant longtemps que les vivres ne leur étaient livrés que partiellement. Joseph DARSEL, résistant breton, déporté et rentré des camps nazis, compagnon de cellule et de voyage de Louis BLANCHET, raconte dans son livre témoignage : « La famille BLANCHET apporte chaque semaine du pain blanc, du

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

beurre et du lard qu'elle partage avec nous ». Le dernier témoin de cette époque, Bernadette BLANCHET, une des filles de Pierre, épouse TALBOT, en a parlé peu avant de nous quitter : Les Allemands disaient «Beaucoup manger les BLANCHET»

Les BLANCHET et VEILLARD étaient toujours internés à Rennes au moment du débarquement de Normandie le 6 juin 1944, événement qui suscitait l'espoir d'une libération proche, mais c'était sans compter sur la détermination des nazis. Des tortures et exécutions ont eu lieu à la prison de Rennes. En soutien à leurs camarades, chaque jour, des chants patriotiques, populaires ou religieux s'échappaient des fenêtres des cellules et se répandaient dans toute la prison. L'Ave Maria ou le chant des partisans : « Ami entends-tu le cri noir des corbeaux dans la plaine. »

Les départs dans des wagons à bestiaux vers Compiègne se sont accélérés au printemps 1944. Louis, père et fils et Pierre BLANCHET fils ainsi que qu'Alexandre VEILLARD, père et fils, ont quitté la prison de Rennes le 29 juin 1944 avec une centaine d'internés. Soit 23 jours après le débarquement. C'est précisément ce même jour que Jean BLANCHET, 17 ans, ainsi qu'Adèle COCHET épouse VEILLARD, sont rentrés chez eux très affectés, après sept mois d'internement. Le train transportant nos familles est parti de Rennes en direction de Nantes puis de Tours jusqu'au camp de Compiègne. Le trajet a été parsemé de nombreux arrêts pour éviter les attaques aériennes alliées. Ce voyage a duré 13 jours et 13 nuits. Ils se seraient bien évadés mais les gardiens allemands promettaient de terribles représailles envers ceux qui restaient. Ils ont ensuite séjourné 15 jours au camp de Compiègne. Le 28 juillet 1944, ils sont repartis vers le sinistre camp de concentration de Neuengamme proche d'Hambourg, sans retour, soit près de deux mois après le débarquement.

Références biblio :

« Oscar BUCKMASTER » de Daniel JOLYS (chez l'auteur)

« La Bretagne au combat » de Joseph DARCEL (Verdi éditions et livre de poche)

Bertrand GICQUEL :

Pour Lucette Casanova : Son père Désiré Piquet était gendarme mais aussi résistant dans le Morbihan. En voulant se rendre à Rennes avec son épouse en janvier 1944, il a été arrêté suite à une dénonciation. Le père et la mère de Lucette ont été incarcérés à Jacques Cartier. La mère de Lucette a été libérée. Son père a subi la torture dans les sous-sol de la prison. Il a ensuite été déporté par le "train de la mort" en direction de Dachau et est décédé durant le trajet le 2 juillet 1944.

Tout son parcours et celui de Lucette seront retracés dans un article que je vais vous adresser prochainement, article qui sera publié dans la prochaine revue trimestrielle de l'UNC (Union Nationale des Combattants) et dans le journal de la ville de Saint-Jacques de la lande ("Vivre à Saint-Jacques).

Pour ma cousine Sandra Chelloug (que j'ai mis dans la boucle du mail) et moi-même : Notre arrière grand-oncle Jules Guihard était résistant dans le groupe de Combours. 6 membres ont été arrêtés le 26 novembre 1943 (dont Jules) suite à dénonciation, ils ont été torturés par la milice du SPAC dans les sous-sol de la prison

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

Jacques-Cartier puis ont ensuite été transférés dans les prisons de Laval, Vitré puis Angers. Sur les 6 membres arrêtés, 3 ont été déportés à Dachau dans le même train que Désiré Piquet. Les 3 sont arrivés à Dachau en vie mais 2 ne reviendront pas des camps (dont notre aïeul Jules Guihard).

Ce qui nous lie Lucette, Sandra et moi c'est ce destin parallèle : Résistance locale => Arrestation => Incarcération à Jacques-Cartier puis au camp de transit de Compiègne Royallieu => Déportation par le train de la mort vers Dachau.

J'ajoute que j'ai aussi 2 autres aïeux de ma famille (branche maternelle) qui ont été fusillés à la butte de la Maltière le 30 décembre 1942. Il s'agit d'Albert Martin et Yves le Bitous (qui reposent dans la même tombe au quartier des résistants du cimetière de l'Est).

Nous avons créés une association de devoir de mémoire au début de l'année 2025 (Résistance & Transmission de la Mémoire à Combourg). J'ai aussi écrit un livre à compte d'auteur en 2020 (Jules Guihard matricule 76916) qui raconte l'histoire de mon aïeul et de son groupe de résistance (il n'y a plus d'exemplaire disponible mais j'ai aussi une version numérique).

Sandra et moi travaillons actuellement à l'écriture d'un livre illustré consacré également à notre aïeul et à son groupe de résistance. Cet ouvrage a pour vocation de toucher un plus large public, notamment les jeunes. L'ouvrage aura moins de textes et plus d'illustrations.

Nous effectuons aussi des conférences, pour l'instant principalement auprès des collégiens et lycéens. Nous avons aussi une page Facebook assez fournie consacrée à la résistance locale.

Enfin élu à Saint-Jacques de la lande depuis les dernières élections, j'ai en charge l'organisation des cérémonies commémoratives à la Maltière en ma qualité de correspondant défense (notamment celle du 30 décembre). Nous avons bien évidemment publié un certain nombre de dossier sur le sujet et c'est avec plaisir que nous allons pouvoir vous adresser les fruits de nos travaux. Certains dossiers vous seront adressés via le procédé We Transfert car trop volumineux.

Toutes nos sources, illustrations et photos sont citées, nous effectuons un travail de rigueur basé principalement sur des documents d'archives trouvés aux SHD de Vincennes & de Caen, à la Fondation européennes Arolsen Archives, aux Archives départementales et locales. Des ouvrages de référence, tels ceux publiés par l'historienne Jacqueline Sainclivier. Nous avons également tissé un réseau composé d'historiens, d'historiens amateurs, d'associations mais aussi de familles de résistants et déportés (résistants et juifs) qui nous permettent de faire des recoupements intéressants mais non fantaisistes.

Enfin je terminerais en disant que Lucette, Sandra et moi **sommes très attachés au devoir de mémoire** et à la possibilité de **réserver un carré permanent au sein de cette ancienne prison** pour rendre hommage à ses femmes et ses hommes de la résistance.

La Justice des années sombres - Jacques-Cartier 1940-1947

André LEMOINE :

Oui pendant ces années sombres que je me suis remémoré ce dimanche en visitant la prison Jacques-Cartier, je vous ai évoqué des souvenirs tragiques que ma famille a connu. Mon oncle par alliance a été fusillé à la Maltière (Joseph Boussin). Son épouse ma tante a été incarcérée dans cette prison d'après des souvenirs elle était enceinte, naturellement après traitements divers elle a perdu son bébé (une petite fille). Ensuite je n'ai pas la certitude qu'elle a pris un train pour un camp, ses enfants contredisent ma version.

J'avais vu des photos de cette époque de la Maltière, mais hélas j'ai appris par ma sœur hier que ma maman s'en est séparée (?). Désolé de ne plus fournir ces documents.

Par contre lors de la cérémonie anniversaire de décembre à la Maltière peut être que des parents ou les enfants de ces fusillés y seront présents pour la collecte de souvenirs, qu'en pensez-vous(?).

Vincent DIVET :

Bonjour, je vous remercie de revenir vers moi suite à ma visite ce week-end de la prison Jacques Cartier. J'avais attiré votre attention sur la mésaventure de mon grand-père paternel Joseph Divet né le 25 mars 1907 à Bain de Bretagne. Il a été arrêté par la gestapo le 29 février 1944 pour sabotage. Son train car il était le conducteur avait percuté un véhicule allemand en panne sur le passage à niveau au lieu-dit «Maison Blanche» à Betton. Incarcéré à la prison de Jacques-cartier du 29 février 1944 au 27 mars 1944 il est déporté en Allemagne à Francfort sur Mein du 29 mars 1945 au 13 avril 1945.

Je vous joins une photo de sa correspondance.



Je me tiens à votre disposition si nécessaire.

Pour la petite histoire, lors de mon passage à Jacques-Cartier en tant que Témoin de Jéhovah de 1990 à 1991 mon grand-père est venu me visiter. Il n'était jamais revenu depuis son passage. Beaucoup d'émotion et les autorités pénitentiaire de l'époque l'avait autorisé à rentrer au niveau de la Rotonde.

